

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****CONFIRM RX modèle
DM3500****Moniteur cardiaque implantable****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 9 décembre 2025**

Faisant suite à l'examen du 9 décembre 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 9 décembre 2025

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence du moniteur cardiaque implantable CONFIRM RX (modèle DM3500) détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3410483	Moniteur ECG implantable, ABBOTT, CONFIRM RX	DM3500

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

CONFIRM RX modèle DM3500, 9 décembre 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr